



CATALOGUE

2019

1ère édition

1er septembre 2018

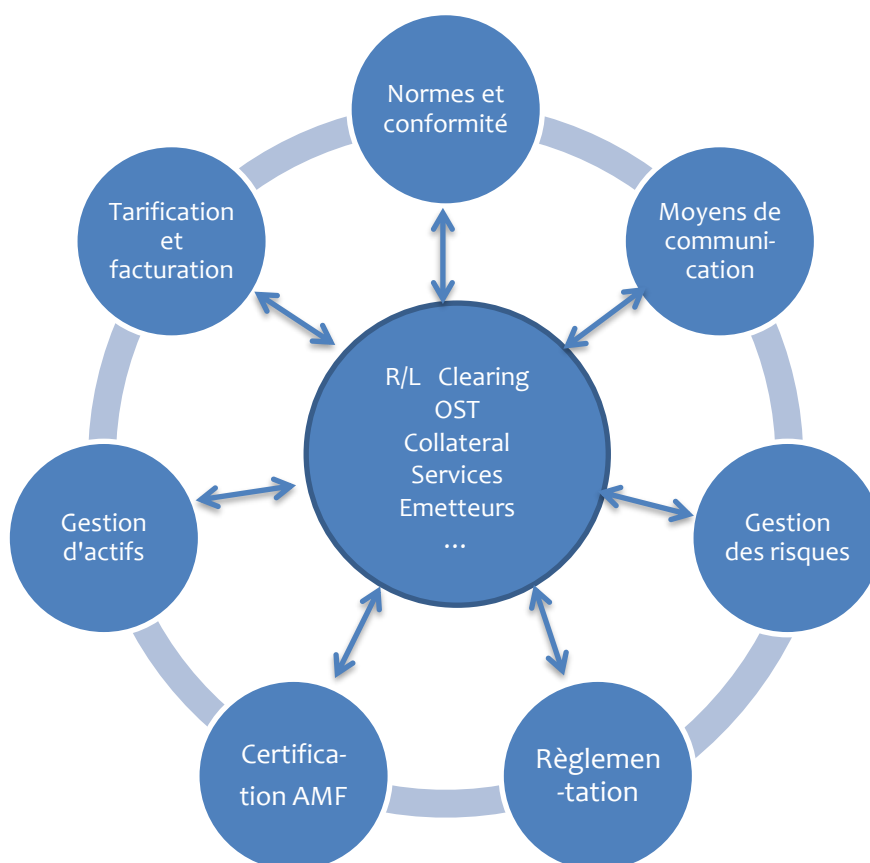
EXPERITIES est organisé en trois départements

Département FORMATION

Des séminaires sur catalogue ou sur demande assurées par les meilleurs experts de Place, banquiers, universitaires, économistes et juristes dans tous les domaines de la Banque et du post-Marché. Des modules ouverts aux opérationnels de la finance mais aussi aux consultants, aux Directions support, ...

Des 'intra' ou des 'inter' d'une durée de 3 heures, les formations **FLASH**. L'essentiel sur une demi-journée.

Transformez vos cahiers des charges en supports de cours avec notre équipe pédagogique. Nous créons des modules « internes » hors catalogue en fonction de vos projets.



Toutes nos formations sont diffusables en intra. Nous préparons avec les établissements des cursus personnalisés pour tous les collaborateurs. Des formations personnalisées à chaque problématique

Important

Consulter notre site à la page formation pour découvrir plus de formations que dans le catalogue. En effet, nous avons des formations « dormantes » qui ne sont plus programmées mais diffusées uniquement sur demande en intra.

Nous créons aussi tout au long de l'année des formations nouvelles en fonction de l'actualité. Bien souvent ces formations ont un format **FLASH**.

Sur demande, des formations « à la carte » tenant compte de l'organisation interne et des besoins de chaque établissement.

Un catalogue en constante évolution

- Des formations en finance innovantes, diffusées par les meilleurs experts.
- Une structure ouverte vers des évolutions ou des produits à la carte.
- Organisation sur demande de séminaires résidentiels internes autour de thèmes choisis.
- Une équipe prenant en charge vos besoins internes de formation avec une approche globale respectant vos contraintes et votre calendrier.

Vous avez plus de trois collaborateurs à former sur le même module, faites votre formation en intra, vous ferez des économies.

Toutes les formations de notre catalogue en intra jusqu'à 8 personnes à 1250 euros en ½ journée, 2500 euros la journée et 4000 euros les deux jours dans vos locaux.

Tarifs sur devis pour les prestations hors France et hors UE

| Intitulé du stage : détails des programmes en fin de catalogue | Niveau | Durée en jours | Prix des inter HT | Dates |
|---|---------------|-----------------------|--------------------------|----------------|
| Les marchés | | | | |
| - Les marchés financiers | * | 1 | 800€ | Nous consulter |
| - Initiation aux marchés financiers – Les acteurs | * | FLASH | 400€ | Nous consulter |
| - Initiation aux marchés financiers – Les instruments | * | FLASH | 400€ | Nous consulter |
| - Initiation aux marchés financiers – Les métiers | * | FLASH | 400€ | Nous consulter |
| - Gestion du cash | ** | FLASH | 500€ | Nous consulter |
| - Les marchés de taux | * | 1 | 800€ | Nous consulter |
| - Dérivés OTC | * | 1 | 800€ | Nous consulter |
| - Règlements cash et titres | * | 1 | 800€ | Nous consulter |
| - Gestion d'actifs (module 1) | * | 1 | 800€ | Nous consulter |
| - Gestion d'actifs (module 2) | * | 1 | 800€ | Nous consulter |

| Le Post-marché | | | | |
|--|-----|--------------|-------|----------------|
| - La compensation, le rôle d'une CCP | ** | 1 | 1000€ | Nous consulter |
| - Le règlement livraison | ** | 1 | 800€ | Nous consulter |
| - La messagerie ISO 15022 | ** | 1 | 800€ | Nous consulter |
| - La messagerie ISO 15022 | *** | 2 | 1490€ | Nous consulter |
| - La messagerie ISO 20022 | *** | 1 | 1000€ | Nous consulter |
| - La messagerie ISO 20022 | ** | FLASH | 500€ | Nous consulter |
| - La dématérialisation et la comptabilité titres | ** | 1 | 1000€ | Nous consulter |
| - La gestion des titres nominatifs, la comptabilité auxiliaire | ** | 1 | 1000€ | Nous consulter |
| - Les opérations sur titres | ** | 1 | 1000€ | Nous consulter |
| - Services émetteurs | ** | 1 | 900€ | Nous consulter |
| - Prêt-emprunt de titres | ** | FLASH | 500€ | Nous consulter |
| - La conformité bancaire | ** | 1 | 1000€ | Nous consulter |
| - La norme ISAE 3402 | ** | FLASH | 500€ | Nous consulter |
| - Introduction à la réglementation européenne des marchés financiers | * | FLASH | 500€ | Nous consulter |
| - La réglementation européenne des marchés financiers | ** | 1 | 900€ | Nous consulter |

| | | | | |
|--|----|--------------|-------|----------------|
| - Rôle et fonctionnement du régulateur | * | 1 | 800€ | Nous consulter |
| - La directive EMIR | ** | 1 | 900€ | Nous consulter |
| - Legal Entity Identifier (LEI) | ** | FLASH | 600€ | Nous consulter |
| - Présentation générale de T2S | ** | 1 | 1000€ | Nous consulter |

Niveaux : * Tout public ** Confirmé *** Spécialiste

- Nos formations **FLASH** en intra, un groupe le matin, un groupe l'après-midi. Pas de rupture de service dans les établissements.

Contacts

Par email : contact@experities.com

Département CONSEIL ET SERVICES

Experities est le spécialiste du conseil en organisation, optimisation et modélisation financière des activités bancaires et de post-Marché. Experities vous accompagne aussi lors des grands projets de Place ou de vos projets internes grâce à son équipe d'experts. Par le biais de son pôle formation, Experities peut former le personnel lors de la mise en place des projets qui lui sont confiés afin de faire bénéficier ses clients de synergies entre le Conseil et la Formation.

Nos principaux domaines d'intervention :

Financier

- Conseil en organisation et réduction des coûts.
- Tableaux de bord de suivi et de pilotage.
- Mise en place de la facturation et du reporting interne.
- Calcul de clés d'allocation et de répartition des charges.
- Refacturation inter entités, refacturation des clients.
- Création de P&L produits/services.
- Tarification des systèmes de règlement livraison.

Projets

- Maitrise d'ouvrage des projets internes et externes, rédaction de cahiers des charges.
- Relations avec les instances de Place, les régulateurs et les dépositaires nationaux et internationaux.
- Assistance à la gestion de projets, PMO, gestion des ressources.

Risques

- Audit et analyse des risques.

Humains

- Gestion du changement.
- Coaching d'équipes, gestion de l'image de soi.
- Management de transition.

Maîtrise d'œuvre et d'ouvrage

- Experities dispose d'une équipe d'experts IT ayant participé à la supervision des grands projets de Place. Nous sommes à même d'accompagner vos Directeurs de projets et d'interfacer les équipes internes et externes.

Services émetteurs

- Experities peut vous aider à mettre en place les outils nécessaires à la gestion des services dédiés aux émetteurs dans le respect de la réglementation en vigueur.
 - Dématérialisation
 - Gestion du nominatif
 - Opérations sur titres
 - Assemblées générales

- Interfaçage avec les infrastructures de Place pour le contrôle et le respect des normes.

Département CERTIFICATIONS et FORMATIONS DIPLÔMANTES

Certification AMF

L'examen d'Experities est certifié par l'AMF en application de l'article 313-7-3 de son règlement général sous le numéro C15 en date du 25 juin 2013.

Les personnes exerçant certaines fonctions définies par le R.G. de l'AMF (article 313-7-1), doivent faire l'objet d'une vérification de leurs connaissances sur une base déterminée par le Haut Conseil certificateur de place.

Ces fonctions sont les suivantes :

- vendeur (conseil et information en vue de transactions sur instruments financiers),
- gérant d'organismes de placement collectifs,
- responsable de la compensation d'instruments financiers,
- responsable du post-marché,
- compensateur d'instruments financiers,
- analyste financier,
- négociateur d'instruments financiers,
- responsable de la conformité et du contrôle interne,
- responsable de la conformité pour les services d'investissement RCSI.

Les personnes déjà en exercice au 1er juillet 2010 n'ont pas l'obligation d'être soumises à la vérification des connaissances prévues par ce dispositif (clause dite de 'grand-père'). En revanche, les personnes qui auront bénéficié de la clause dite de « grand-père » et qui changeront de Groupe, même si elles exercent la même fonction-clé, entrent dans le champ du dispositif et doivent, soit passer un examen certifié, soit être évaluées en interne selon une procédure formalisée par l'employeur.

Dans ce cadre, Experities propose à tous les nouveaux embauchés des Prestataires en Services d'Investissement, aux étudiants en finance et à tous les praticiens déjà en poste, de se préparer à l'examen, dans le but d'acquérir des connaissances et d'obtenir une certification. Cette dernière possibilité s'adresse aussi aux collaborateurs bénéficiant de la clause dite de 'grand-père' ainsi qu'à tous les personnels des middle et back-offices qui peuvent y trouver une opportunité de formation, de valorisation de leurs acquis, et choisir de les valider.

La préparation

Vous souhaitez obtenir la certification AMF ou simplement vous remettre à niveau et tester vos connaissances, Experities propose de vous accompagner de la préparation jusqu'à la réussite de l'examen.

L'examen

Pour ceux qui souhaitent obtenir la certification, l'inscription se fait en choisissant une des dates proposées sur notre site. Quelle que soit la formule d'inscription (avec ou sans séminaire de préparation Experities), le choix de la date est libre afin de laisser à chacun la période de révision qui lui semble nécessaire. L'examen comporte 100 questions, 36 de type A (connaissances indispensables) et 64 de type C (culture financière générale nécessaire à l'exercice des fonctions visées par le dispositif), auxquelles il faut répondre en trois heures. Les questions sont celles étudiées en classe et sélectionnées parmi la collection des 600 questions mises à la disposition des apprenants. Un taux de succès de 85% aux questions de type A et 75% de succès aux questions de type C est demandé pour l'obtention du diplôme. Ce diplôme n'a pas de date de péremption, il est définitivement acquis. En cas d'échec, il est possible de le repasser autant de fois que nécessaire.

Les « plus » Experities

- L'examen se déroule sur tablette numérique facilitant ainsi son accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- Dès la fin de la session, après avoir validé ses réponses, le candidat visualise son corrigé ainsi que son taux de bonnes réponses. Un message l'informe de sa réussite ou de son échec à l'examen.
- En cas de réussite, le diplôme est envoyé par courrier dans les cinq jours ouvrés qui suivent.
- Experities organise aussi des sessions d'examen en intra sur demande. Dans ce cas, un examen tel que décrit ci-dessus peut aussi être organisé sans délivrance de diplôme mais dans le but de satisfaire à la vérification interne des équipes.
- Des tarifs simples et des options complètes.
- Des outils de préparation modernes, rapides et efficaces. Experities Online est accessible sur tous les supports et depuis tous les systèmes d'exploitation.
- Une équipe pédagogique dédiée participant à la rédaction et à la mise à jour des questions.
- Pour les séminaires en intra, qu'il s'agisse de certification ou de vérification, Experities propose une analyse gratuite des besoins de vos équipes afin d'adapter la formule qui convient le mieux.

Option 1

Séminaires en présentiel inter-entreprises (1) (2) (3) (4)

L'environnement réglementaire

1 journée 790 euros HT

- Le cadre institutionnel et réglementaire français, européen et international
- La déontologie, la conformité et l'organisation déontologique des établissements
- La réglementation pour la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- La réglementation abus de marché
- Le démarchage bancaire et financier, la vente à distance et le conseil du client
- La relation avec les clients et leur information

L'environnement opérationnel

1 journée 790 euros HT

- Les instruments financiers et les risques
- La gestion collective / la gestion pour compte de tiers
- Le fonctionnement et l'organisation des marchés
- Le post-marché, les infrastructures de marché
- Les émissions et les opérations sur titres
- Les bases comptables, financières et fiscales

Les deux journées 1290 euros HT

- (1) + Accès à notre base de 600 questions pendant 3 mois.
- (2) + Trois entraînements illimités à l'examen.
- (3) + Une inscription à l'examen.
- (4) + Une inscription de rattrapage.

Option 2

Une inscription à l'examen avec accès à notre base de 600 questions/réponses pendant 3 mois + 3 entraînements à l'examen à refaire sans limitation, 160 euros HT.

Option 3

Inscription simple à l'examen sans autres prestations, 90 euros HT.

Option rattrapage

Pour 50 euros HT de plus dans chacune des formules 2 et 3, une session d'examen supplémentaire. Les 50 euros HT ne sont payables qu'en cas d'échec à l'examen à l'occasion de la réinscription à une nouvelle session.

Intra, examens en région, écoles et universités, nous consulter, formules adaptées.

Experities Online® est accessible depuis tous les média et optimisé pour tous les systèmes d'exploitation



Experities
CONSEIL ET FORMATION EN FINANCE

Base de connaissances - Certification AMF (Règlement Général de l'AMF, art.313-7-3)

Les cases à cocher des questions à réponse unique sont représentées par des 'ronds', celles des questions à réponses multiples par des 'carrés'. Les questions à réponses multiples nécessitent au moins deux réponses, toutes les réponses pouvant être correctes.

Le jour de l'examen, pour chaque question, les réponses fausses n'enlèvent pas de points, les réponses justes mais incomplètes ne donnent pas de fractions de points.

Vous pouvez à votre convenance, répondre aux questions, ou simplement les lire et vous rendre à la fin de la série pour voir le corrigé. Le fait de 'Quitter' en cours de questionnaire donne accès directement aux réponses.

Quand vous avez terminé une série vous accédez au bouton 'Fin >>>'. Après avoir cliqué dessus vous pouvez revoir et modifier vos réponses.

Sur PC ou Mac, un double clic ouvre la question. Sur écran tactile (smartphone ou tablette), il faut cocher la question à revoir et se rendre en bas de la page pour '**Revoir la question sélectionnée**'.

Quand vous avez terminé, il faut cliquer sur '**Valider mes réponses**' pour **définitivement** fermer le questionnaire et avoir accès au corrigé.

Important : cette séquence de validation en deux temps est la même le jour de l'examen.

Nous vous conseillons de répondre aux questions afin de mieux mémoriser les réponses et de refaire l'exercice tant que toutes les réponses ne sont pas bonnes.

Les 100 questions de l'examen seront tirées au sort parmi les 600 questions de la base de connaissance d'où l'intérêt de les préparer jusqu'à l'obtention d'un sans-faute.

L'accès aux séries est possible autant de fois que vous le désirez pendant toute la durée de votre abonnement.

| Test | Type de questions |
|--|-------------------|
| 01 - Le cadre institutionnel et réglementaire français, européen et international | Chapitre 1 |
| 02 - La déontologie, la conformité et l'organisation déontologique des établissements | Chapitre 2 |
| 03 - La réglementation pour la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme | Chapitre 3 |
| 04 - La réglementation « abus de marché » | Chapitre 4 |
| 05 - Le démarchage bancaire et financier, la vente à distance et le conseil du client | Chapitre 5 |
| 06 - La relation avec les clients et leur information | Chapitre 6 |
| 07 - Les instruments financiers et les risques | Chapitre 7 |
| 08 - La gestion collective/ la gestion pour compte de tiers | Chapitre 8 |
| 09 - Le fonctionnement et l'organisation des marchés | Chapitre 9 |
| 10 - Le post-marché, les infrastructures de marché | Chapitre 10 |
| 11 - Les émissions et les opérations sur titres | Chapitre 11 |
| 12 - Bases comptables, financières et fiscales | Chapitre 12 |

Copyright © 2013 Experities
Page créée en 0.043123secondes

Option vérification

La vérification en ligne est accessible via le site Experities Online.

Cette vérification peut être effectuée à la demande d'un candidat individuel ou à la demande d'un établissement pour ses collaborateurs.

- Comme la certification, la vérification porte sur les 2 niveaux d'approfondissement de la certification :

L'examen est identique à celui de la certification mais il se fait en distanciel et ne permet pas l'obtention de la certification.

La prestation comprend :

- l'accès à la base des 600 questions pendant 3 mois
- trois examens blancs
- un examen de vérification en ligne (100 questions tirées au sort comme pour l'examen de certification) avec identifiant unique valable pour une seule connexion
- La restitution par email de la réussite ou de l'échec
- la restitution à l'établissement des résultats individuels pour les candidats présentés dans le cadre d'une vérification interne

Le package : 100 euros HT



PROGRAMMES DÉTAILLÉS



| | | | | | | |
|---|--|---|-------------|--------------|--------------|---------------|
|  | <h2 style="color: blue;">LES MARCHES FINANCIERS</h2> | <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Code</td> <td>MarFi</td> </tr> <tr> <td>Durée</td> <td>1 jour</td> </tr> </table> | Code | MarFi | Durée | 1 jour |
| Code | MarFi | | | | | |
| Durée | 1 jour | | | | | |

Programme

- Généralités
 - Les différentes classes d'actifs financiers
 - Distinction entre :
 - Valeur mobilière/contrat
 - Instrument au comptant/dérivé
 - Contrat à terme/future
 - Les types de produits dérivés
 - Options
 - Swaps

- Le marché actions
 - Les caractéristiques du marché actions
 - Les instruments du marché actions
 - Option sur action
 - Prêt-emprunt de titres
 - Notion d'OST (Opération Sur Titres)

- Le marché du crédit
 - Les principaux instruments du marché du crédit
 - Le risque de crédit
 - Les instruments de gestion du risque de crédit
 - Le principe de la titrisation
 - Asset backed securities
 - Les Credit Default Swap (CDS)
 - Single name
 - Credit Default Swap sur indice

- Le marché des matières premières
 - Les principales caractéristiques du marché des matières premières (« commodities »)
 - Contrat future

- Le marché des taux
 - Les caractéristiques du marché des taux
 - Le marché monétaire
 - Instruments du marché monétaire
 - Le REPO
 - Le marché obligataire

- Acteurs du marché obligataire
- Instruments du marché obligataire
 - Les obligations
 - Les dérivés de taux OTC
- Le marché des changes
 - Les caractéristiques du marché des changes
 - Le marché des changes
 - Les conventions
 - Les principaux instruments de change et le change spot
 - Les flux financiers
 - Le risque de livraison
 - Lien entre le marché des changes et des taux
 - Change à terme
 - Swaps de change
 - Carry trade
 - Les options de change

Objectifs

Connaitre les classes d'actifs financiers et identifier les différents types de produits dérivés

Connaître les caractéristiques du marché actions et comprendre la notion d'Opération Sur Titres

Connaître les principaux instruments du marché du crédit et les principales caractéristiques du marché des matières premières

Connaître les caractéristiques du marché des taux et du marché des changes puis faire le lien entre les deux


Public concerné

Toute personne désirant ou ayant besoin de connaître les produits financiers, leurs différences et utilisations.

Professionnels ayant besoin d'une revue rapide, étudiants des universités, grandes écoles, alternants...

Pré requis

Aucun

| | | |
|---|--|--|
|  | <p style="text-align: center;">INITIATION AUX MARCHES FINANCIERS – LES ACTEURS</p> <p style="text-align: center;">Formation FLASH</p> | <p>Code InMF1</p> <p>Durée 3 heures</p> |
|---|--|--|

Cette formation est une formation flash de 3h de façon à aller à l'essentiel rapidement de façon précise et complète

Programme

- Les acteurs
 - Le rôle et le fonctionnement des marchés de capitaux
 - Le financement de marché
 - L'organisation
 - Les lieux de négociation
 - Les principaux acteurs et infrastructures du marché au Post-marché
 - Appréhender le poids de la réglementation et le rôle des régulateurs

Objectifs

Comprendre le rôle et le fonctionnement des marchés de capitaux

Connaître la fonction des principaux acteurs et infrastructures du marché et du post-marché

Appréhender le poids de la réglementation et le rôle des régulateurs

Public concerné

Toute personne désirant ou ayant besoin de connaître les marchés financiers. Professionnels ayant besoin d'une revue rapide, étudiants des universités, grandes écoles, alternants...

Pré requis

Aucun

| | | |
|---|--|--|
|  | <p style="text-align: center;">INITIATION AUX MARCHES FINANCIERS – LES INSTRU- MENTS</p> <p style="text-align: center;">Formation FLASH</p> | <p>Code InMF2</p> <p>Durée 3 heures</p> |
|---|--|--|

Cette formation est une formation flash de 3h de façon à aller à l'essentiel rapidement de façon précise et complète

Programme

- Les instruments
 - Généralités sur les instruments financiers
 - Marché de taux
 - Marché actions
 - Marché des changes
 - Marché du crédit
 - Marché des matières premières

Objectifs

Connaître les caractéristiques des grandes classes d'actifs et les instruments les plus représentatifs. Connaître la définition et l'utilisation des produits dérivés.

Comprendre le cycle de vie d'une transaction financière

Public concerné

Toute personne désirant ou ayant besoin de connaître les marchés financiers. Professionnels ayant besoin d'une revue rapide, étudiants des universités, grandes écoles, alternants...

Pré requis

Aucun

| | | |
|---|--|--|
|  | <p style="text-align: center;">INITIATION AUX MARCHES FINANCIERS – LES METIERS</p> <p style="text-align: center;">Formation FLASH</p> | <p>Code InMF3</p> <p>Durée 3 heuresx3</p> |
|---|--|--|

Cette formation est une formation flash de 3h de façon à aller à l'essentiel rapidement de façon précise et complète

Programme

- Les fonctions
 - Les métiers dans une BFI (activités de marché) ou chez un Asset Manager du :
 - Front Office
 - Middle Office
 - Back Office
 - Risques et Conformité
 - Les grandes fonctions du système d'information
 - Cartographie fonctionnelle

Objectifs

Connaître les métiers Front, Middle, Back Offices, Risques et Conformité dans une BFI (activités de marché) ou chez un Asset Manager.


Les grandes fonctions du système d'information

Public concerné

Toute personne désirant ou ayant besoin de connaître les marchés financiers. Professionnels ayant besoin d'une revue rapide, étudiants des universités, grandes écoles, alternants...

Pré requis

Aucun

| | | |
|---|--|--|
|  | <p>GESTION DU CASH</p> <p>Formation FLASH</p> | <p>Code GeCaFI</p> <p>Durée 3 heures</p> |
|---|--|--|

Cette formation est une formation flash de 3h de façon à aller à l'essentiel rapidement de façon précise et complète.

Programme

- Le crédit bancaire et la politique monétaire
 - Financement bancaire et rôle de la banque centrale
 - La BCE et l'Eurosystème
 - Les instruments de la politique monétaire

- Les moyens de paiements
 - Les moyens de paiements
 - Target 2
 - Les paiements en devises

- La gestion de la liquidité bancaire
 - La contrainte réglementaire
 - La prévision de liquidité
 - Le refinancement interbancaire
 - Le refinancement auprès de la banque centrale
 - Le collatéral

- La gestion des « Nostri »
 - La prévision de trésorerie quotidienne
 - Couverture et nivellement
 - Réconciliation
 - La liquidité intra-journalière

Objectifs

Comprendre les différents notions et fonctionnements autour de la politique monétaire et de systèmes de paiements.


Connaître les principes de la gestion de la liquidité.

Public concerné

Toute personne désirant ou ayant besoin de connaître la gestion du cash, ses mécanismes et leur utilisation. Professionnels ayant besoin d'une revue rapide, étudiants des universités, grandes écoles, alternants.

Pré-requis

Aucun

| | | |
|---|---|--|
|  | MARCHE DE TAUX : OBLIGATIONS, REPOs, FUTURES | Code MarTx Durée 1 jour |
|---|---|--|

Programme

- Introduction
 - Classes d'actifs
 - Titres financiers/Contrats financiers
 - Produits dérivés
 - Marché réglementé/Marché de gré à gré
 - Marche dirige par les ordres/marché dirigé par les prix

- Obligations
 - Marché monétaire/marché obligataire
 - Caractéristiques d'une obligation
 - Grandes familles d'obligations
 - Conventions de marché
 - Négociation des obligations
 - Règlement-livraison et conservation
 - Gestion front-to-back
 - Actualisation
 - Taux de rendement actuariel
 - Duration/sensibilité
 - Convexité

- Pensions de titres
 - REPO/Sell buy back/Prêt-emprunt de titres
 - Caractéristiques du contrat
 - Contrats cadres, accords de netting
 - Tri-party REPO
 - Vie du contrat
 - Gestion du collatéral

- Produits dérivés
 - Swap de taux
 - Futures
 - Négociation des futures

Objectifs


Acquérir une connaissance des marchés de taux. Connaître les obligations, pensions de titres et produits dérivés.

Public concerné

Toute personne désirant ou ayant besoin de connaître le marché des taux, les produits et leurs utilisations. Professionnels ayant besoin d'une revue rapide, étudiants des universités, grandes écoles, alternants.

Pré requis

Aucun

| | | |
|---|------------------------|--|
|  | DERIVES OTC | Code DeOTC Durée 1 jour |
|---|------------------------|--|

Programme

- Introduction
 - Les grandes catégories d'instruments financiers et la position des dérivés OTC :
 - Marché OTC/Marché réglementé
 - Valeur mobilière/Contrat financier
 - Instrument cash/Dérivé
 - Contrat à terme/Future
 - Options
 - Swaps

- Dérivés OTC par classe d'actifs
 - Les dérivés les plus répandus : par marché, finalité économique, caractéristiques principales, flux financiers, cycle de vie :
 - Taux : IRS, CIRS, OIS, FRA, cap et floor
 - Crédit : CDS
 - Change : change à terme, swap de change, option de change
 - Action : options sur action, equity swap

- Les marchés des dérivés OTC et la réglementation EMIR
 - Les principes de la négociation et de la compensation des dérivés OTC
 - Les plateformes de négociation
 - La compensation
 - La compensation des dérivés OTC standardisés
 - Objectifs et enjeux de la réglementation EMIR, impacts sur les organisations
 - Reporting des transactions sur dérivés
 - Techniques de sécurisation des transactions

Objectifs

Acquérir une connaissance des grandes classes d'instruments financiers et positionner les dérivés OTC. Maîtriser les dérivés OTC les plus répandus.

Connaître les principes de la négociation et de la compensation des dérivés OTC

Maîtriser les objectifs et les enjeux de la réglementation EMIR, connaître les impacts sur les organisations

Public concerné

Toute personne ayant besoin de connaître les dérivés OTC et leur utilisation. Professionnels ayant besoin d'une revue concernant les dérivés OTC, étudiants des universités, grandes écoles, alternants.

Pré requis

Aucun

| | | | | | | |
|---|---|---|-------------|--------------|--------------|---------------|
|  | <h2 style="color: blue;">REGLEMENTS CASH ET TITRES</h2> | <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Code</td> <td>CaTit</td> </tr> <tr> <td>Durée</td> <td>1 jour</td> </tr> </table> | Code | CaTit | Durée | 1 jour |
| Code | CaTit | | | | | |
| Durée | 1 jour | | | | | |

Programme

- Introduction
 - Les moyens de paiement
 - La chaîne Post-Marché des titres et le positionnement des principaux acteurs
 - Agents non financiers
 - Banques
 - Banques centrales
 - Chambre de compensation
 - Dépositaires
 - Infrastructures
 - Les rôles des autorités de régulation

- Les paiements interbancaires
 - SWIFT
 - Le rôle et l'architecture de TARGET2
 - La notion de « correspondant banking »
 - La gestion de la liquidité dans les banques

- Les paiements de détail
 - SEPA : les règles de base
 - Le SCT et le SDD : différences avec le virement et le prélèvement domestiques
 - Paiements par carte
 - Les moyens de paiement domestiques
 - Les infrastructures et le lien avec le monde de l'interbancaire
 - STET-CORE
 - ABE-STEP2
 - SWIFT
 - Le Back-Office moyens de paiement

- La chaîne Post-Marché des titres
 - Les acteurs de la chaîne titres
 - Chambre de compensation
 - Teneurs de compte-conservateurs
 - Dépositaires centraux
 - Le circuit EURONEXT Paris
 - Le règlement-livraison international
 - Le processus de règlement-livraison
 - TARGET2 Securities et la banque centrale

Objectifs

Comprendre le positionnement des principaux acteurs.

Connaître le rôle et l'architecture de TARGET2, la notion de Correspondant banking et le rôle de SWIFT

Comprendre le fonctionnement de la trésorerie d'une banque et les enjeux de SEPA

Comprendre les infrastructures et le lien avec le monde de l'interbancaire

Comprendre le processus de règlement-livraison et faire le lien avec TARGET2 et la banque centrale


Public concerné

Toute personne travaillant au sein d'un Back Office titres ou cash, dans les services internes d'une banque ou autre établissement financier.

Etudiants des universités et des grandes écoles, alternants...

Pré requis

Aucun

| | | | | | | |
|---|---|---|-------------|--------------|--------------|---------------|
|  | <h2 style="color: blue;">GESTION D'ACTIFS</h2> <h3 style="color: blue;">Module 1</h3> | <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Code</td> <td>GAct1</td> </tr> <tr> <td>Durée</td> <td>1 jour</td> </tr> </table> | Code | GAct1 | Durée | 1 jour |
| Code | GAct1 | | | | | |
| Durée | 1 jour | | | | | |

Programme

- Introduction
 - La gestion d'actif, qu'est-ce que c'est ?
 - Présentation des types de gestion pour compte de tiers
 - Sous mandat
 - Gestion collective
 - Présentation des sociétés de gestion d'actif
 - La Société de Gestion de Portefeuilles (SGP)
 - Les différents fonds gérés
 - Les OPCVM
 - Les FIA
 - La typologie AMF des fonds

- Les fonds
 - Le dossier d'agrément
 - Le DICI
 - Le prospectus
 - Règles de rédaction des documents
 - Définition de la gestion financière et présentation des différentes stratégies de gestion
 - La gestion financière
 - Les stratégies de gestion
 - Exigences réglementaires applicables aux fonds gérés (distinction FIA/non FIA)
 - Les actifs éligibles
 - Les ratios réglementaires à respecter
 - Le reporting réglementaire OPCVM et FIA
 - Publications
 - Le bilan d'un fonds
 - La valeur liquidative

- Exigences réglementaires de la société de gestion de portefeuilles
 - Les sources de la réglementation
 - Les règles d'organisation et de bonne conduite applicables aux PSI
 - Les règles spécifiques applicables aux SGP
 - L'agrément de la SGP : le programme d'activité
 - L'externalisation des fonctions de la SGP
 - Les politiques et documents obligatoires
 - Le reporting réglementaire de la SGP

- Organisation de la gestion d'actifs
 - Comment est organisée une SGP ?
 - Le Front Office
 - Le Middle-Back Office
 - Description des fonctions clé, des rôles et responsabilités de chacun
 - La conformité
 - La gestion des risques
 - La commercialisation des fonds
 - Les fonctions support
 - Organisation du secteur de la gestion d'actif – description des acteurs externes par fonction
 - Les acteurs de la gestion d'actifs
 - La gestion du passif
 - Les intermédiaires de négociation
 - Le circuit d'un ordre de marché
 - Le dépositaire
 - L'administrateur de fonds
 - La supervision de la société de gestion

- Cas pratique : Le système d'information de la société de gestion d'actifs

Sur la base de l'exposé de la journée, identifier les grandes fonctions du système d'information de la gestion d'actifs et leur possible répartition entre la SGP, le dépositaire et l'administrateur.

Le cas pratique se conclura sur la présentation de quelques solutions représentatives du marché.

Objectifs

Comprendre ce qu'est la gestion d'actifs. Lister les différents types de gestion, de sociétés de gestion d'actifs et de fonds gérés.

Avoir en tête les exigences des PSI en générale et des SGP en particulier en matière de conformité.

Connaitre l'organisation du secteur de la gestion d'actifs et les responsabilités de chacun.


Public concerné

Toute personne travaillant au sein d'un Back-Office ou dans les services d'une société de gestion de portefeuille.

Etudiants des universités et des grandes écoles, les alternants...

Pré requis

Aucun

| | | |
|---|---|--|
|  | <h2 style="color: blue;">GESTION D'ACTIFS</h2> <h3 style="color: blue;">Module 2</h3> | <p>Code GAct2</p> <p>Durée 1 jour</p> |
|---|---|--|

Programme

- Le bilan et le résultat d'un fonds
 - Les éléments du bilan d'un fonds
 - La trésorerie
 - Les produits financiers
 - Les modes et les lieux de négociation
 - La valorisation des actifs
 - Le calcul et le contrôle de la valeur liquidative
 - Les revenus de la gestion d'actifs
 - Les coûts de la gestion d'actifs
 - Les rétrocessions
 - Les contraintes réglementaires sur le partage de la valeur

- Les exigences réglementaires des fonds
 - Les actifs éligibles :
 - Les instruments financiers
 - Les contrats financiers
 - Les autres actifs
 - Les ratios par catégorie d'actifs
 - Les instruments financiers
 - Les contrats financiers
 - Les autres actifs
 - Autres mesures de risque et risque global
 - Les ratios par catégories
 - OPCVM
 - FIA
 - Le reporting réglementaire
 - OPCVM
 - FIA
 - Les ratios statutaires
 - Le reporting client

- Le processus d'investissement

Cas pratique : les objectifs, les contraintes et les étapes du processus d'investissement.

But : - Comprendre le processus d'investissement : la définition de la stratégie, l'allocation d'actifs, l'exécution des ordres, le suivi post-marché et le contrôle des risques.

 - Description des exigences réglementaires : processus d'investissement, politique d'allocation des ordres, politique de meilleure exécution / sélection

- L'organisation de la gestion financière
 - La politique d'investissement
 - La construction du portefeuille
 - La décision d'investissement
 - L'exécution
 - Le suivi des risques et des performances
 - La gestion des ordres de marché
 - La politique d'allocation des ordres
 - Les responsabilités des intermédiaires de négociation
 - La politique de meilleure exécution/sélection
 - Les solutions techniques et organisationnelles
 - Le circuit des ordres de marché
 - Le Post-marché
- Cas pratique : Les risques de la gestion d'actifs
 - Cas pratique : identifier les risques applicables à l'activité de gestion d'actifs sur la base du contenu de la formation par processus.
 - Le cas pratique se conclura sur la présentation de quelques solutions représentatives du marché

Objectifs

Comprendre quels sont les différents types d'instruments financiers dans lesquels le fonds peut investir et quels sont les lieux de négociation par classe d'actifs. Connaître la problématique des liquidités et la prévision de trésorerie ainsi que les principes de la valorisation des actifs, le calcul et modalités de contrôle de la VL.

Voir les revenus et les coûts de la gestion d'actifs ainsi que la problématique des rétrocessions. Comprendre le processus d'investissement : la définition de la stratégie, l'allocation d'actifs, l'exécution des ordres, le suivi post-marché et le contrôle des risques.

Avoir à l'esprit les exigences réglementaires : processus d'investissement, politique d'allocation des ordres, politique de meilleure exécution / sélection.

Public concerné

Toute personne travaillant au sein d'un back office ou dans les services d'une société de gestion de portefeuilles.

Etudiants des universités et des grandes écoles, les alternants...

Pré requis

Aucun

| | | |
|---|---|---|
|  | <p>LA COMPENSATION LE RÔLE D'UNE CCP</p> | <p>Code Compen Durée 1 jour</p> |
|---|---|---|

Programme

- **Introduction aux infrastructures de Place**
 - Négociation, Compensation et Règlement-Livraison
 - Présentation générale et rôle d'une contrepartie centrale ou Chambre de compensation,
 - Principales tendances et évolutions récentes dans le monde,
 - Les prochains projets structurants : Target 2 Securities, Directive EMIR, Basel III

- **Organisation et fonctionnement d'une contrepartie centrale**
 - Organisation institutionnelle
 - Forme juridique
 - La novation : Implications pratiques et portée juridique
 - Organisation capitalistique, Ressources financières, Gouvernance d'entreprise
 - Organisation fonctionnelle et rôle de chaque entité,
 - Marchés et produits compensés
 - Infrastructure technique
 - Organisation de la relation entre la chambre et les acteurs
 - Les membres compensateurs, Les marchés organisés, Les dépositaires centraux, Les autorités de marché

- **Dimension opérationnelle d'une chambre de compensation**
 - Architecture technique du système en place
 - Gestion des comptes de compensation & principales fonctionnalités
 - Typologie des opérations de compensation
 - Gestion des positions par Marchés compensés
 - Gestion des OST et impacts sur les positions
 - Processus de dénouement : Cash et livraison physique le cas échéant

- **La gestion des risques**
 - Rôle et principes de la gestion des Risques
 - Dimension prudentielle, Ressources financières
 - Méthodologie de calcul des couvertures et des fonds de garantie
 - Gestion des couvertures et procédures en cas d'incidents de dénouement
 - Reporting réglementaire

Objectifs

L'objectif de cours est de sensibiliser les stagiaires sur le rôle important d'une chambre de compensation ou contrepartie centrale dans l'environnement des marchés financiers. La gestion des positions ouvertes, la gestion des risques, et la gestion des défaillances seront abordés.


Public concerné

Toute personne désirant ou ayant besoin de connaître les principes des CCP. Remise à niveau des opérationnels sur les évolutions du métier.

Etudiants des universités, grandes écoles.

Prérequis

Avoir une connaissance de base des marchés financiers

| | | |
|---|---|---|
|  | <p>LE REGLEMENT LIVRAISON ACTEURS ET PROCESSUS</p> | <p>Code RegLiv Durée 1 jour</p> |
|---|---|---|

Programme

- Introduction
 - Infrastructures et intermédiaires
 - Principe général du règlement-livraison NYSE Euronext

- Acteurs de la chaîne titres
 - Dépositaire central
 - Dépositaire local
 - Chambres de compensation
 - Courtiers
 - Investisseurs

- Vue d'ensemble
 - Marché organisé
 - Marché de gré à gré
 - Règlement-livraison international
 - Les ICSD et les liens entre CSD
 -

- Processus de R/L
 - Les SSI
 - Le processus de R/L chez le CSD
 - Le processus de R/L chez le teneur de compte conservateur
 - Le processus de R/L du point de vue de l'investisseur

- Les flux espèces
 - La banque centrale
 - Le système RTGS en euro TARGET 2
 - La gestion de la liquidité
 - Le correspondant banking

- La connectivité
 - SWIFT
 - Les instructions de règlement-livraison
 - Les services propriétaires

Objectifs

Module à caractère opérationnel
Illustration avec des cas pratiques de transactions

Public concerné

Toute personne désirant ou ayant besoin de connaître les principes de règlement livraison des instruments financiers. Remise à niveau des opérationnels sur les évolutions du métier.
Etudiants des universités, grandes écoles.

Prérequis

Avoir une connaissance de base des marchés financiers

| | | |
|---|---------------------------------|---|
|  | MESSAGERIE ISO 15022 | Code 150221 Durée 1 jour |
|---|---------------------------------|---|

Programme

- Introduction
 - Les moyens de communication
 - Les réseaux et le rôle de SWIFT
- Présentation de la norme
 - Format des messages SWIFT FIN
 - Format des messages ISO 15022 – MT xxx
- Les messages du Règlement / Livraison
 - Les Francos
 - Les Livraisons Contre Paiement
 - Le Reporting
 - L'Allègement
- Les messages de la Conservation
 - Le Collatéral Bi-Partite
 - Le Collatéral Tri-Partite
 - Le Repo
 - Le Prêt-Emprunt de Titres
 - Les Opérations Sur Titres

Objectifs

À la fin de la formation, le participant aura acquis une vue correcte de la messagerie back office ISO 15022. Il saura lire et comprendre la norme et à la vue d'un message, saura en comprendre le sens et la finalité

Public concerné

Toute personne désirant ou ayant besoin de connaître la messagerie back-office ISO 15022
Informaticiens, Chefs de Projet, Opérationnels

Prérequis

Connaitre les objets financiers et les fonctions de traitements back-office

| | | |
|---|---------------------------------|--|
|  | MESSAGERIE ISO 15022 | Code 150222 Durée 2 jours |
|---|---------------------------------|--|

Programme

- Introduction
 - Les moyens de communication
 - Les réseaux et le rôle de SWIFT
- Présentation de la norme
 - Format des messages SWIFT FIN
 - Format des messages ISO 15022 – MT xxx
- Le Règlement / Livraison
 - Les Franco (MT 540, 542, 544, 546, 548)
 - Les Livraisons Contre Paiement (MT 541, 543, 548, 103+, 545, 547)
 - Le Reporting (MT 549, 537, 536, 535)
 - L'Allègement (MT 586, 578)
- La Conservation
 - Le Collatéral Bi-Party (MT 503, 507, 504, 506, 505)
 - Le Collatéral Tri-Party (MT 527, 558, 569)
 - Le Repo (Block des messages MT 540 à MT 547)
 - Le Prêt-Emprunt de Titres (MT 526, 516, 581, 582)
 - Les Opérations Sur Titres (MT 564, 568, 566, 565, 567)
- Autres considérations et Conclusion
 - Les Fournisseurs d'Information
 - Le Marché Américain
 - Les Dépositaires Internationaux
 - Le Marché Européen

Objectifs

À la fin de la formation, le participant aura acquis une vue correcte et relativement complète de la messagerie back office ISO 15022. Il saura lire et comprendre la norme et à la vue d'un message, saura en comprendre le sens, la finalité et les détails.

Public concerné

Toute personne désirant ou ayant besoin de connaître la messagerie back-office ISO 15022. Informaticiens, Chefs de Projet, Opérationnels.

Prérequis

Connaitre les objets financiers et les fonctions de traitements back-office.

| | | |
|---|---|--|
|  | <p>LA MESSAGERIE ISO 20022</p> | <p>Code 200221 Durée 1 jour</p> |
|---|---|--|

Programme

- Introduction
- Présentation de la norme
 - XML
 - Namespace
 - XSD – XML Schema Document
 - Conventions de nommage
 - Messages sets
- ISO 20022 dans T2S
 - Le Dénouement
 - Le Reporting
 - Le Colatéral
 - Le Prêt-Emprunt
 - Les Opérations Sur Titres
- Le Projet T2S
 - Comment gérer la nouvelle messagerie
 - Impacts sur l'existant

Objectifs

À la fin de la formation, le participant aura acquis une vue correcte de la messagerie back office ISO 20022. Il saura lire et comprendre la norme et à la vue d'un message, saura en comprendre le sens, la finalité et les détails.

Public concerné

Toute personne désirant ou ayant besoin de connaître la messagerie back-office ISO 20022
Informaticiens, Chefs de Projet, Opérationnels.

Prérequis

Connaitre les objets financiers et les fonctions de traitements back-office.

| | | |
|---|---|---|
|  | <p>LA MESSAGERIE ISO 2022</p> <p>Formation FLASH</p> | <p>Code 20022f</p> <p>Durée 3 heures</p> |
|---|---|---|

Cette formation est une formation flash de 3h de façon à aller à l'essentiel rapidement de façon précise et complète.

Programme

- Introduction

- Présentation de la norme
 - XML
 - NameSpace
 - XSD – XML Schéma Document
 - Conventions de nommage
 - Messages sets

- Le Projet T2S
 - Les principaux messages ISO 2022
 - Comment gérer la nouvelle messagerie
 - Impacts sur l'existant

Objectifs

À la fin de la formation, le participant aura acquis une connaissance de la messagerie back office ISO 2022. Il aura une vue globale de de la messagerie ISO 2022 utilisée dans T2S.

Public concerné

Toute personne désirant ou ayant besoin de connaître la messagerie back-office ISO 2022
Informaticiens, Chefs de Projet, Opérationnels.

Prérequis

Connaitre les objets financiers et les fonctions de traitements back-office.

| | | |
|---|---|--|
|  | LA DEMATERIALISATION ET LA COMPTABILITE TITRES | Code Comti Durée 1 jour |
|---|---|--|

Programme

- Origine de la Normalisation
 - La Dématérialisation des valeurs mobilières
 - Les textes de référence

- Les Principes Généraux.
 - Comptabilité par valeur
 - Séparation porteur / nominatif
 - Ségrégation des avoirs
 - Partie double
 - Concomitance
 - Organisation comptable

- Les Comptabilité titres des différents teneurs de comptes.
 - Conservateurs
 - Négociateurs & Compensateurs
 - Centralisateurs
 - Emetteurs
 - Exemples & Exercices

- La Comptabilité titres du Dépositaire Central
 - La structure d'un compte
 - Séparation des avoirs
 - Le plan comptable
 - Les contrôles comptables
 - Exemples & Exercices

Objectifs


Acquérir une connaissance des principes de base de la comptabilité titres, de ses composantes, de ses règles et de ses implications au sein du back office.

Public concerné

Toute personne travaillant au sein d'un back office ou dans les services de contrôle interne ou d'audit.
Etudiants des universités et des grandes écoles.

Pré requis

Aucun

| | | |
|---|---|---|
|  | <p>LA GESTION DU NOMINATIF ET LA COMPTABILITE AUXILIAIRE</p> | <p>Code Comti Durée 1 jour</p> |
|---|---|---|

Programme

- Les différents modes de détention
 - Nominatif administré
 - Nominatif pur

- Les documents utilisés
 - Les mouvements titres
 - Les bordereaux de références nominatives

- La comptabilité auxiliaire
 - Principes
 - Les comptes
 - Le fonctionnement
 - La rétention
 - Les mises en demeure, les pénalités

Objectifs

Acquérir une connaissance des principes de base des titres nominatifs, de la comptabilité auxiliaire, de ses composantes, de ses règles et de ses implications au sein du back office.

Public concerné

Toute personne travaillant au sein d'un back office ou dans les services de contrôle interne ou d'audit.
Etudiants des universités et des grandes écoles.

Pré requis

Aucun

| | | | | | | |
|---|---|---|-------------|--------------|--------------|---------------|
|  | <h2 style="color: blue;">LES OPERATIONS SUR TITRES</h2> | <table> <tr> <td style="padding-right: 20px;">Code</td> <td>Opeti</td> </tr> <tr> <td>Durée</td> <td>1 jour</td> </tr> </table> | Code | Opeti | Durée | 1 jour |
| Code | Opeti | | | | | |
| Durée | 1 jour | | | | | |

Programme

- Introduction
 - La justification économique des OST
 - Les grands principes

- Contexte
 - L'environnement
 - La réglementation
 - Les projets Post-Marché

- Le périmètre
 - Les acteurs
 - Les produits
 - Les opérations

- La réalisation des opérations
 - Les opérations de distribution
 - Les opérations de réorganisation
 - L'utilisation de la messagerie ISO
 - Les cas particuliers

- Les OST/Flux
 - Market Claims
 - Transformation
 - Buyer protection

- La fiscalité des OST
 - Les principes
 - La fiscalité des revenus
 - Les impacts de la TTF

- Les impacts de T2S
 - Les principes
 - Impacts sur les soldes
 - Impacts sur les flux

Objectifs

Comprendre les OST et appréhender les changements induits par T2S et les nouvelles règles fiscales. Acquérir les prérequis avant de continuer vers une étude plus approfondie des différentes OST et de leur traitement.

Public concerné

Toute personne désirant ou ayant besoin de connaître les OST. Remise à niveau des opérationnels sur les évolutions apportées par T2S et la TTF à la gestion des OST.

Etudiants des universités, grandes écoles.

Prérequis

Connaître les titres et l'environnement du post-marché

| | | | | | | |
|---|-------------------------------------|--|-------------|--------------|--------------|---------------|
|  | SERVICES AUX EMET- TEURS | <table> <tr> <td>Code</td> <td>Emett</td> </tr> <tr> <td>Durée</td> <td>1 jour</td> </tr> </table> | Code | Emett | Durée | 1 jour |
| Code | Emett | | | | | |
| Durée | 1 jour | | | | | |

Programme

- Introduction : acteurs et cadre réglementaire
 - Les émetteurs et les différentes catégories de titres émis
 - Le Dépositaire Central
 - Le teneur de compte conservateur
 - Le positionnement du service Emetteurs
- Nouvelles émissions
 - Assistance juridique, réglementaire et technique
 - Gestion des relations avec la place, règlement-livraison
 - Domiciliation de TCN
- Centralisation des opérations sur titres (OST)
 - Typologie des OST
 - Rôle du centralisateur et co-domiciles
 - Rôle de l'agent payeur, paiement direct par le dépositaire central
- Tenue du registre nominatif
 - Nominatif pur et nominatif administré
 - Gestion des ordres de bourse et des opérations sur titres
 - Titres au porteur : TPI (Titre au Porteur Identifiable)
- Actionnariat salarié
 - Plans de « stock options », d'actionnariat salarié et attributions gratuites
 - Fiscalité
 - Conservation des titres
- Assemblées générales
 - Préparation et organisation logistique
 - Pilotage de l'assemblée
 - Collecte et centralisation des votes

Objectifs

Présenter le rôle et les prestations du Service aux Émetteurs


Public concerné

Toute personne souhaitant ou ayant besoin de connaître le fonctionnement de ces services spécifiques du Back-Office.

Prérequis

Connaître les marchés financiers

Connaître les titres financiers

| | | |
|---|---|---|
|  | <p>PRET-EMPRUNT DE TITRES</p> <p>Formation FLASH</p> | <p>Code PrEmFI</p> <p>Durée 3 heures</p> |
|---|---|---|

Cette formation est une formation flash de 3h de façon à aller à l'essentiel rapidement de façon précise et complète.

Programme

- Rappels de base
 - Régulateurs, autorités de tutelle et PSI, règles de fonctionnement des marchés domestiques
 - Modalités de fonctionnement des marchés organisés et OTC
- Quelles sont les principales utilisations du prêt-emprunt ?
 - La couverture
 - L'optimisation des portefeuilles
 - L'optimisation fiscale
 - Étude de cas : analyse de situations type demandant la mise en place d'un prêt-emprunt de titres
- Définition opérationnelle : les éléments d'une transaction
 - Fees, rebate
 - Taux de rétrocession de dividende
 - Recall
 - Type de garantie (cash, titres, pools)
- Cycle de vie d'une opération de prêt-emprunt
 - Mise en place
 - Appel de marge / Gestion du collatéral
 - Retours partiels / complets
 - Gestion des Opérations Sur Titres
 - Rétrocession des dividendes
 - Étude de cas : retracer les étapes d'une opération de prêt-emprunt de titres de son initiation à son dénouement

Objectifs

Acquérir une connaissance des prêts-emprunts de titres. Acquérir le vocabulaire de base et connaître les règles qui leur sont applicables.

Public concerné

Toute personne ayant besoin d'une revue complète et rapide du sujet. Opérateurs, Divisions 'support', Managers, Membres des Comités de Direction et Exécutif.

Pré-requis

Aucun

| | | | | | | |
|---|------------------------------------|--|-------------|--------------|--------------|---------------|
|  | LA CONFORMITE BANCAIRE* | <table> <tr> <td>Code</td> <td>Crise</td> </tr> <tr> <td>Durée</td> <td>1 jour</td> </tr> </table> | Code | Crise | Durée | 1 jour |
| Code | Crise | | | | | |
| Durée | 1 jour | | | | | |

Programme

- Le système bancaire
 - Structure
 - Acteurs
 - Données
 -
- La conformité bancaire
 - Objet
 - Origine
 - Définition
 -
- Les métiers de la conformité bancaire
- La conformité bancaire : une nécessité coûteuse
- Éléments bibliographiques pour poursuivre....

Objectifs

À l'issue de ce cours, l'étudiant, sans être devenu expert de la conformité, connaîtra les principales techniques de détection, d'évaluation et de contrôle des risques. Il aura aussi acquis une meilleure compréhension des éléments de sécurité qui permettent de protéger l'entreprise


Public concerné

Toute personne désirant ou ayant besoin de connaître les principes de la conformité
Informaticiens, Chefs de Projet, Opérationnels, Managers

Prérequis

Aucun

**Séminaire animé par le professeur Michel ROUX, Doyen honoraire de l'Université Paris 13*

| | | |
|---|---|---|
|  | <p>LA NORME ISAE 3402</p> <p>Formation FLASH</p> | <p>Code ISAEfl</p> <p>Durée 3 heures</p> |
|---|---|---|

Cette formation est une formation flash de 3h de façon à aller à l'essentiel rapidement de façon précise et complète.

Programme

- Historique ; Origine de la norme
- Objectif du rapport ISAE 3402
 - Types de rapports
 - Les destinataires du rapport
- Contenu du rapport
- Description du Système
- Les contrôles
- Le processus d'audit
 - Préparation de l'audit
 - Les 2 audits, interne et externe
 - Les tests
- Finalisation du rapport
 - La validation des remarques
 - La négociation des formulations
- Conclusion

Objectifs


Acquérir une connaissance du rapport ISAE 3402, de son contenu et du déroulement de sa mise en œuvre jusqu'à sa publication. Comprendre l'intérêt d'un tel rapport et comment répondre efficacement aux demandes des régulateurs ou organismes de tutelle.

Public concerné

Toute personne désirant ou ayant besoin de connaître le rapport ISAE 3402, successeur du rapport SAS 70. Toute personne ayant en charge la mise en œuvre de ce rapport dans son environnement. Tout responsable d'un département métier, ayant la connaissance des services fournis et des contrôles mis en place.

Prérequis

Aucun

| | | |
|---|---|---|
|  | INTRODUCTION A LA REGLEMENTATION EUROPEENNE DES MARCHES FINANCIERS | Code RegEur Durée 1 jour |
|---|---|---|

Programme

- Cadre institutionnel de l'Europe en termes de marchés financiers
 - Panorama des institutions européennes et autres parties prenantes
 - Le processus législatif :
 - Règlements et directives
 - Processus Lamfalussy : législation de «niveau 1» et standards techniques de «niveau 2»
 - Le calendrier institutionnel

- Le système européen de supervision financière
 - Perspectives micro- et macro-prudentielles
 - Rôle de l'ESMA au sein du système de supervision européen
 - Rôle de la Banque centrale européenne

- Les principaux textes réglementant les marchés financiers
 - Principes communs aux lois européennes : notion de « passeport », non-discrimination, obligations de transparence, traitement des pays tiers...
 - Vue d'ensemble des principales réglementations européennes en vigueur et en cours d'adoption :
 - Négociation (MIF, directive sur les abus de marché, règlement sur la vente à découvert)
 - Post-marché (EMIR, CSDR)
 - Emetteurs (directive transparence, directive prospectus)
 - Fonds d'investissement (directives OPCVM, AIFM)
 - Agences de notation, benchmarks financiers

- Nouveaux acteurs, nouvelles priorités (2014-2019)
 - 2009-2014 : « Les leçons de la crise financière »
 - 2014: Quelles orientations pour la nouvelle législature européenne ?

Objectifs

- Comprendre le processus d'adoption des règles européennes : les acteurs clés, leurs compétences respectives et le calendrier institutionnel.
- Savoir décrire le fonctionnement du système européen de supervision financière et ses principales composantes.
- Connaître la portée des principaux textes européens réglementant les marchés financiers (MIF, EMIR, OPCVM, agences de notation, vente à découvert...).
- Anticiper les évolutions futures : nouvelles priorités européennes (2014-2019).

Public concerné

Toute personne ayant besoin d'une revue complète et rapide du sujet. Opérateurs, Divisions 'support', Managers, Membres des Comités de Direction et Exécutif.

Pré-requis

Aucun

| | | |
|---|---|---|
|  | <p style="text-align: center;">INTRODUCTION A LA REGLEMENTATION EUROPEENNE DES MARCHES FINANCIERS</p> <p style="text-align: center;">Formation FLASH</p> | <p>Code ReEuFI</p> <p>Durée 3 heures</p> |
|---|---|---|

Cette formation est une formation flash de 3h de façon à aller à l'essentiel rapidement de façon précise et complète.

Programme

- Cadre institutionnel de l'Europe en termes de marchés financiers
 - Panorama des institutions européennes et des autres parties prenantes
 - Le processus législatif : qui ? quoi ? comment ?
 - Le calendrier institutionnel
- Le système européen de supervision financière
 - Perspectives micro- et macro-prudentielles
 - Rôle de l'ESMA au sein du système de supervision européen
 - Rôle de la Banque centrale européenne
- Principes communs aux principaux textes réglementant les marchés financiers
 - Notions de « passeport » européen, principe de transparence, de non-discrimination, etc ...
 - Domaines d'activités couverts par la réglementation européenne

Objectifs

- Comprendre le processus d'adoption des règles européennes : les acteurs clés, leurs compétences respectives et le calendrier institutionnel.
- Savoir décrire le fonctionnement du système européen de supervision financière et ses principales composantes.
- Connaître les principes communs aux principaux textes européens réglementant les marchés financiers (MIF, EMIR, etc.).

Public concerné

Toute personne ayant besoin d'une revue complète et rapide du sujet. Opérateurs, Divisions 'support', Managers, Membres des Comités de Direction et Exécutif.

Pré-requis

Aucun

| | | |
|---|---|---|
|  | RÔLE ET FONCTIONNEMENT DU RÉGULATEUR | Code Regul1 Durée 1 jour |
|---|---|---|

Programme

- La régulation financière
 - Régulation des marchés financiers
 - Régulation micro ou macro prudentielle
 - Les enjeux

- Les autorités françaises : rôle et fonctionnement
 - L'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
 - L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
 - Le Haut Conseil de la Stabilité Financière

- Les acteurs européens
 - L'Autorité Bancaire Européenne (ABE)
 - La Banque Centrale Européenne (BCE)
 - L'Autorité Européenne des Valeurs Mobilières (AEVM ou ESMA en anglais)
 - Le Mécanisme Européen de Stabilité (MES)

- Les évolutions
 - Les Directives et Règlements européens
 - Le Conseil Européen du Risque Systémique (CERS)

Objectifs


Connaître et comprendre les rôles et fonctionnements des diverses autorités de régulation en France
Connaître et comprendre la régulation et la supervision au niveau européen.

Public concerné

Toute personne désirant ou ayant besoin de connaître les principes de régulation applicables en France et en Europe pour l'ensemble des acteurs du système financier.

Prérequis

Avoir une connaissance de base des marchés financiers.

| | | | | | | |
|---|---|---|-------------|--------------|--------------|---------------|
|  | <h2 style="color: blue;">LA DIRECTIVE EMIR</h2> | <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Code</td> <td>Direm</td> </tr> <tr> <td>Durée</td> <td>1 jour</td> </tr> </table> | Code | Direm | Durée | 1 jour |
| Code | Direm | | | | | |
| Durée | 1 jour | | | | | |

Programme

- La genèse du projet – les engagements du G20
- Les initiatives réglementaires en réponse au G20
 - Aux Etats-Unis
 - Le Dodd Frank Act
 - En Europe
 - MIFID II
 - EMIR
- La réglementation EMIR
 - Périmètre des produits concernés
 - Champ d'application en termes d'acteurs
 - Obligation de compensation centrale
 - Périmètre, acteurs, modalités, calendrier spécifique
 - Obligations pesant sur chaque type d'acteurs, FI, NFI
 - Notion de seuils
 - Matrice des cas
 - Exemptions
 - Obligations pesant sur les dérivés de gré à gré non compensés
 - Périmètre, acteurs, modalités, calendrier spécifique
 - Confirmation rapide des contrats de gré à gré
 - Valorisation quotidienne des contrats de gré à gré
 - Gestion des différends
 - Réconciliation des portefeuilles
 - Compression des portefeuilles
 - Echanges de garanties
 - Obligations de déclaration
 - Périmètre, acteurs, modalités, calendrier spécifique
 - Les TR's
 - La délégation de déclaration
 - Matrice des cas en fonction des contreparties
 - Obligations de déclaration
 - Périmètre, acteurs, modalités, calendrier spécifique
 - Calendrier général de mise en œuvre

- Les impacts de la réglementation sur le traitement des opérations
 - Impact sur le Buy side
 - Gestion d'actifs
 - NFI (Corporates)
 - Impacts sur les process
 - Execution, capture et booking des trades
 - Affirmation et confirmation
 - Clearing
 - Give up et novation
 - Reporting vers les trade repositories
 - Nouveaux contrats à partir du 12 février
 - Contrats en cours au 16 août 2012 et toujours en cours à la date du 12 février 2014
 - Contrats en cours au 16 août 2012 et/ou conclus à compter de cette date, et échus à la date du 12 février 2014

- Conclusion
 - Questions en suspens, supervision, évolution de la réglementation
 - Evolution du post marché et des acteurs etc...

Objectifs

Acquérir une connaissance de base des mécanismes de compensation et en savoir plus sur les nouvelles règles liées à la mise en place d'EMIR.


Public concerné

Toute personne désirant ou ayant besoin de connaître les principes des CCP. Remise à niveau des opérationnels sur les grandes évolutions du métier.

Etudiants des universités, grandes écoles.

Prérequis

Avoir une connaissance de base des marchés financiers

| | | |
|---|--|---|
|  | <p>LEGAL ENTITY IDENTIFIER</p> <p>Formation FLASH</p> | <p>Code LeiFla</p> <p>Durée 3 heures</p> |
|---|--|---|

Cette formation est une formation flash de 3h de façon à aller à l'essentiel rapidement de façon précise et complète.

Programme

- Origine
 - La faillite de Lehman Brothers
 - Le Dodd-Frank Act
 - Le G20 (Global Legal Entity Identifier System, GLEIS)
 - Le FSB

- Objectifs
 - Identification unique des parties et contreparties impliquées dans des transactions financières

- Acteurs
 - Le ROC
 - Le COU
 - Opérateurs et pré-opérateurs
 - Le LOU
 - Acteurs du Marché

- Modalités
 - La codification ISO 17422
 - Self Registration
 - Third Party Registration
 - CICI, pré LEI, LEI

- Calendrier

Objectifs


Avoir un panorama complet du projet afin d'en maîtriser les impacts.

Public concerné

Toute personne ayant besoin d'une revue complète et rapide du sujet. Opérateurs, Divisions « support », Managers, Membres des Comités de Direction et Exécutif.

Pré-requis

Aucun

| | | |
|---|---|---|
|  | <p>PRESENTATION GENERALE T2S</p> | <p>Code Pgt2s Durée 1 jour</p> |
|---|---|---|

Programme

- Présentation de T2S
 - Concepts de base
 - Le projet T2S
 - Architecture fonctionnelle
- Le référentiel T2S
 - Le référentiel titres
 - Le référentiel tiers
 - Comptes titres et espèces
- Le règlement-livraison dans T2S
 - Validation et matching
 - Gestion des instructions et optimisation
 - Dénouement
- La gestion de la liquidité
 - Transferts de liquidité
 - Auto-collatéralisation
- La journée comptable T2S
- ESES (FR, BE, NL) et T2S
 - Participation à T2S via ESES
 - Services ESES maintenus
 - Pré-dénouement
 - Marché primaire
 - Nominatif
 - Francos non appariés
 - Tri-party collatéral
 - OST
 - Services aux émetteurs

Objectifs

Situer T2S dans son contexte et appréhender les changements induits. Acquérir les prérequis avant de continuer vers la documentation technique et détaillée

Public concerné

Toute personne ayant besoin de connaître l'impact du projet sur son environnement. S'agissant d'un module de présentation générale, il s'adresse aussi à toutes les divisions support du post-marché impliquées dans T2S (IT, risques, juridique, financière, audit, conformité,...)

Prérequis

Connaître l'environnement actuel du post-marché

BULLETIN D'INSCRIPTION*

Dès réception de ce bulletin, Experities vous fera parvenir la convention de formation à nous retourner signée ainsi que la facture correspondant à votre commande pour un règlement dont les modalités figurent dans ses conditions générales de vente.

Module

Code:

Date souhaité:

Prix:

Responsable formation

Mr Mme

Nom:

Prénom:

Service:

Fonction:

Téléphone:

E-mail:

Société:

Adresse :

Code Postal:

Ville:

Siret (14 chiffres sans espaces) :

Votre référence interne :

Adresse de facturation si différente ou OPCA :

Participant

Mr Mme

Nom:

Prénom:

Téléphone:

E-mail:

* Pour les formations inter-entreprises, ce bulletin peut être aussi rempli et télétransmis via notre site dans l'onglet 'Formation'